

1^{ère} partie : la place du jeune kanak et les moyens de lutter contre la marginalisation d'une partie de la jeunesse.



« La place du jeune kanak dans la société contemporaine et les moyens de lutter contre la marginalisation d'une partie de la jeunesse. »

Etude menée par la Commission Education Formation du
Sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie
Juin 2009-

Introduction

Première partie : Choix d'outils méthodologiques et diagnostic de la situation

1) Les populations concernées par l'étude

1.1 : L'échantillon des jeunes P.8

1.2 : L'échantillon des intervenants clés P.9

2) Les méthodes : séminaire, questionnaires, observation participante,

2.1 : La parole donnée aux coutumiers P.9

2.2 : Le questionnaire s'adressant aux jeunes P.10

2.2.1 : La forme P.10

2.2.2 : Le contenu P.11

-12

2.2.3 : La passation du questionnaire P.12-13

2.3 : Statistiques descriptives : traitement et analyse P.13

2.3.1 : Genre et âge P.14

2.3.2 : Le contexte socio-économique P.14

2.3.3 : Le contexte familial P.15

2.3.4 : Le contexte lié à la situation sociale P.15

2.4 : L'observation participante P.16

3) Les caractéristiques de la jeunesse : un mal être qui s'accroît

3.1 : Quelques chiffres P.16-18

3.2 : Les problèmes sociaux P.18-19

3.3 : Les problèmes psychologiques P.20-21

Deuxième partie : Les principaux facteurs de violence chez les jeunes

1) *Une histoire troublée*

1.1 : La société kanak d'antan

1.1.1 : La conception kanak de la personne.....P.21-22

1.1.2 : L'homme kanak, du visible à l'invisible.....P.22

1.1.3 : L'éducation des jeunes garçons et des jeunes filles dans la société kanak originelle.....
..P.23-24

1.2 : Le choc de la colonisation

1.2.1 : La religion.....
..P.24

1.2.2 : La spoliation des terres.....
P.25

1.2.3 : Le boom du nickel.....
..P.25

1.2.4 : La pénétration de la mondialisation.....P.25

1.2.5 : La place de la culture kanak.....P.26-28

2) *Des bouleversements économiques et sociaux*

2.1 : Carences dans le cadre éducatif familial.....P.28-29

2.1.1 : L'entrée dans la modernité.....P.29-30

2.1.2 : L'évolution des formes familiales..... P.30-31

2.1.3 : Des schémas éducatifs bouleversés.....P.31

2.1.4 : Des parents « démissionnaires ».....P.32

2.1.5 : Les effets du contexte local sur les modes de vies des jeunesP.33-34

2.2 : Le rapport à l'école :

2.2.1 : Des inégalités scolaires.....P.34-36

2.2.2 : « Les effets maîtres ».....P.36-37

2.2.3 : La prise en compte de la dimension culturelle.....P.37-39

3) *Une absence de visibilité politique*

3.1 : La méconnaissance de l'histoire

3.2 : Un manque de discernement dans les perspectives politiques.....P.39

3.3 : Des difficultés d'alignement de la vie sur les segments du marché.....	P.39
3.4 : L'implication dans la société contemporaine.....	P.40
3.4.1 : Non - reconnaissance	
3.4.2 : Non - représentation	

Troisième partie : Les propositions et les recommandations

1) Mieux connaître les attentes des jeunes

1.1 : Une « maison des jeunes ».....	P.41
1.2 : Redonner la place essentielle à l'identité kanak.....	P.41-42

2) D'un point de vue historique

2.1 : l'intergénérationnelle.....	P.42-43	Privilégier
2.2 : Transmission des valeurs pratiques et culturelles.....	P.43-44	

3) D'un point de vue économique et social

3.1 : « Plus fort que la violence, la parole ».....	P.45
3.2 : Une adaptation aux réalités sociales, culturelles et linguistiques.....	P.45-48
3.3 : Un partenariat : quels acteurs pour quels engagements ?.....	P.47-48

4) D'un point de vue politique

Conclusion

.....P.50

Bibliographie

.....P.51-52

Annexes

- Lettre de saisine du Haut commissaire de la République.....P.54
- Avis transmis au Haut commissaire de la République.....P.55-61
- Liste des personnes rencontrées.....P.62
- Questionnaire.....P.63-66
- Compte rendu du séminaire du 14 novembre 2008 au Centre Culturel Tjibaou.....P.67-70
- Compte rendu des auditions des professionnels.....P.71-104
- Programme du colloque du 17 avril 2009 au Centre Culturel Tjibaou.....P.105-106
- Discours du Haut commissaire de la République (Document non transmis)

- Discours d'ouverture du Président du Sénat coutumier.....P.107-108
- Discours de clôture du Président du Sénat coutumier.....P.109
- Compte rendu du colloque du 17 avril 2009.....P.110-117
- Carte des aires coutumières de Nouvelle-Calédonie.....P.118

La commission Education et formation du Sénat Coutumier (Août 2008- Août 2009)

Président : Clément GROCHAIN

Vice- Président : Albert WAHOULO

Rapporteur : Julien BOANEMOI

Membres : Gabriel PAITA, David SINEWAMI, Pascal SIHAZE, Jean-Marie GNAVIT, Jean-Guy M'BOUERI, Damas THEAN- BOUEONNE

L'équipe chargée de l'étude

Chargé de mission : Roch WAMYTAN

Chargée de la rédaction des rapports et des comptes rendus de réunion : Armelle LENAULT.

Chargées de l'enquête, de la collecte d'informations et de documentation : Patricia LEVY et Joséphine ZEOULA.

Remerciements

La commission éducation et formation remercie l'équipe chargée de l'étude pour la qualité de son travail et son implication, mais également et surtout, les professionnels, les invités, qui nous ont enrichi de leurs expériences et qui se sont mobilisés pour la réalisation de cette étude.

La commission remercie également Nicolas BOLO pour sa disponibilité, Larry MARTIN KAUMA, Marie Joëlle KAOUMA pour leurs conseils techniques et Myriam GEY pour sa collaboration.

Les membres de la commission tiennent tout particulièrement à remercier les jeunes des différentes aires coutumières et des quartiers de Nouméa qui nous ont agréablement reçus lors de l'enquête de terrain et pour leur collaboration.

Introduction

« La crise d'adolescence est aujourd'hui entrée dans le vocabulaire. Personne ne la conteste, on la considère comme naturelle, comme un passage obligé. Parallèlement les jeunes n'ont jamais été autant sous les feux de l'actualité et au milieu des préoccupations de la société. »

Antoine Desroches

L'étude « La place du jeune kanak dans la société contemporaine et les moyens de lutter contre la marginalisation d'une partie de la jeunesse » témoigne de l'intérêt porté à cette problématique d'une part par le Sénat coutumier et d'autre part par le Haut-commissaire de la République par le biais de la saisine de l'institution coutumière du sénat coutumier, en date du 7 août 2008, conformément à l'article 143 de la loi organique. Cette étude vise à comprendre l'augmentation croissante des phénomènes de violences chez la jeunesse kanak et océanienne, à étudier les significations de l'action qui s'y développe et, ce faisant à identifier le mal être de cette jeunesse.

L'adolescence est une période sensible, une période d'affrontement, un moment de la vie qui constitue un passage entre l'enfance et le « pré-âge adulte ». L'enfant est alors confronté à un ensemble de transformations corporelles et psychologiques. Les repères enfantins s'évaporent et mettent en question ces transformations. La crise d' « adolescence » est de ce fait une crise

identitaire. Ce phénomène prend toute sa vigueur dans les problèmes actuels liés à la jeunesse : phénomène de bandes, de violences intra- et extra- scolaire et dérive sur une répulsion du système scolaire. Ce phénomène est responsable du taux élevé de suicide, qui est la première cause de décès chez les quinze-vingt-quatre ans. Les jeunes qui se confinent dans des situations marginales vivent, acceptent et parfois revendiquent leurs exclusions, leurs mises à l'écart. Ils sont vulnérables à toutes les pressions et aux multiples tentations que comporte la société contemporaine.

La marginalisation se caractérise par ceux qui portent des défauts d'intégration ; subissent un relâchement du contrôle, une crise statutaire et une désorganisation sociale. La délinquance, est celle qui s'impose avec le plus de force, puisque la criminalité moyenne, celle qui se développe le plus, est surtout localisée dans le centre ville et ses quartiers.

Les jeunes d'aujourd'hui évoluent chaque jour au sein de trois sphères différentes, la famille, l'école, le lieu de vie. La différence entre un jeune bien inséré et un jeune en déclin de marginalisation se quantifie au temps passé dans le quartier. Pour l'inséré, le quartier est un espace d'habitat, son repère pour se loger. Pour le marginalisé, cet espace est une stagnation : il est mal dans sa peau aussi bien chez lui qu'à l'école et l'espace commun neutre du quartier représente pour lui un espace de liberté, de reconnaissance d'identité.

L'incompréhension que perçoivent les jeunes, c'est que les adultes, normalement porteurs des repères dans chacune des sphères citées (parents à la maison, enseignants à l'école, voisinages environnants), peuvent parfois discréditer les deux autres milieux, (éducation, enseignement, règles citoyennes).

Ce débat pourrait être posé en ces termes : Comment les jeunes peuvent-ils se projeter dans le futur en tant qu'acteurs et auteurs s'ils ne parviennent pas à trouver leur place dans une société qui oscille entre modernité et tradition ?

Bien que déstabilisés par la mouvance des courants culturels, les jeunes Kanaks disposent d'un fort potentiel culturel.

La « délinquance » ou la « violence des jeunes » souvent utilisée à mauvaise escient, notamment à des fins de stigmatisation, par les médias et/ou les acteurs de la vie sociale augmentent le sentiment d'insécurité. Cette violence pourrait être définie comme phénomène social qui permettrait ainsi de comprendre, pourquoi et comment, la société peut générer des comportements violents. Or, le simple fait de vivre en société ne conduit pas

systématiquement tous les jeunes vers la violence. Aussi, il convient de dresser un état des lieux de la jeunesse kanak, afin de déterminer les situations génératrices de violence dans l'objectif de proposer des solutions appropriées.

Première partie : Choix d'outils méthodologiques et diagnostic de la situation

Les études quantitatives ont une limite : elles constatent une fréquentation, des pratiques, des satisfactions, des attentes, mais elles n'expliquent en aucun cas pourquoi cette situation existe. Seules les études qualitatives permettent, par l'analyse sociologique, de comprendre les mécanismes de l'opinion, de comprendre pourquoi les jeunes pensent ceci ou cela, pourquoi ils s'autorisent ou non telle ou telle pratique, comment ils comprennent leur environnement.

Ce travail qualitatif a été réalisé du 1^{er} octobre 2008 au 15 mars 2009 lors des commissions Education et Formation diligentées par le Sénat Coutumier.

L'enquête construite d'entretien est l'outil le plus approprié pour saisir l'individu dans son espace temporel, dans son histoire et dans sa trajectoire, pour atteindre à travers lui une réalité sociale. L'entretien constitue par lui-même le lien d'une situation sociale fait de rencontre et d'échange, c'est pourquoi le contexte dans lequel il prend sens est très important. Il faut savoir que l'entretien est compromis si l'absence d'implantation des lieux et de connaissance du terrain par le chercheur, n'ouvre pas les conditions requises pour le bien fondé des échanges.

Ces études qualitatives apportent ainsi des informations qui vont offrir une réelle capacité de prospective, alors que les études quantitatives n'en produisent pas vraiment.

Cependant, elles sont, dans leurs méthodes, surprenantes et frustrantes. En effet, contrairement aux sondages il n'est pas nécessaire d'interroger beaucoup d'individus. Pour chaque population étudiée, un échantillonnage de 20 à 25 personnes suffit pour obtenir des résultats parlants. L'être humain est moins complexe qu'il ne paraît. Nous utilisons peu de façon de penser un enjeu ou un objet, au-delà de nos individualités, et nous partageons structurellement beaucoup de points communs dans la compréhension sociale, nous permettant de cohabiter, de vivre relativement en harmonie. Ainsi, si l'échantillonnage peut paraître étriqué, il n'en demeure pas moins que l'enjeu d'une étude qualitative ne se situe pas dans le nombre de personnes interrogées mais bien dans la manière de les interroger et dans l'analyse des propos recueillis. En effet, plus marquée dans les études quantitatives, l'analyse est sans doute ce qui différencie les études qualitatives entre elles.

Un planning de travail et un calendrier ont été adoptés lors des réunions tenues par la Commission Education Formation du Sénat Coutumier en charge de cette étude. Ce planning de travail s'est déroulé en trois phases :

- un état des lieux présenté par l'ensemble de la représentation coutumière lors du séminaire du 14 novembre 2008 au Centre Culturel Tjibaou. Les participants ont conduit leurs réflexions sur les problématiques de la jeunesse et ont établi des propositions et des recommandations.
- Une enquête auprès des jeunes, par le biais de questionnaire individuels ou groupés. Ces données ont permis prioritairement de dégager le profil sociodémographique des jeunes, avant d'être séquencées par différentes thématiques : la vie familiale, la scolarité, la place de la culture et de la coutume et enfin l'évolution de la société. Ces

thématiques ont été choisies car elles représentent les facteurs générateurs en partie, de la violence des jeunes.

- L'audition des professionnels, des intervenants clés, des personnes dont le métier consiste à s'occuper de la jeunesse en général et de celle dite « délinquante » à savoir plus en difficulté. Ont été entendus : les autorités judiciaires, l'administration pénitentiaire, les professionnels de l'enseignement, de la santé, de l'église et de l'action sociale.

1) Les populations concernées par l'étude

1.1 : L'échantillon des jeunes

La procédure d'échantillonnage est dite « empirique » lorsque les individus sont choisis en fonction de critères ne garantissant pas le caractère aléatoire de l'échantillon.

L'échantillon des jeunes ayant répondu aux questionnaires compte 314 enquêtés (182 garçons et

132 filles) âgés entre 16 et 25 ans (18 ans en moyenne) dont la majorité d'entre eux sont scolarisés. L'âge de 16 ans correspond à la fin du cursus scolaire secondaire obligatoire. Il constitue une phase de transition déterminante pour le jeune, où les modalités de l'insertion socio-économique et familiale se construisent. La tranche d'âge 16-20 ans correspond à la pleine adolescence et l'âge 20-25 ans à celle du début de l'âge adulte, au sens occidental du terme. La tranche d'âge 20-25 ans est nuancée voire différenciée dans le contexte kanak en rapport avec la classification qui ne s'appuie pas nécessairement sur l'âge de l'individu mais sur ses capacités à prendre et à assumer ses responsabilités.

Pour répondre à une plus juste représentativité, l'échantillonnage se devait d'être diversifié en termes de position sociale (lycéen/ étudiants/ salarié/ patenté à son compte/ au chômage, au foyer, à la tribu) et de lieux de vies par aires coutumières : Hoot Ma Whaap , Paici Camuki, Ajié-Aro, Xaracuu, Djubea- Kapone, Nengone, Drehu et Iaai).

De même, le qualificatif du terme « jeunes » ne saurait se limiter qu'aux seuls mineurs. Le contexte économique et l'évolution sociale du temps actuel rendent le passage à l'âge adulte de plus en plus tardif. Le passage de l'adolescence à l'âge adulte ritualisé par le travail, le mariage, ou les obligations militaires endossés en même temps, prend une autre forme plus

ambigüe où l'individu n'est plus un adolescent mais pas encore un adulte. Le terme de « jeunes » ne peut donc se réduire aux seuls adolescents mais englobe aussi ce que l'on pourrait appeler « les jeunes adultes ». On peut dire que le questionnement autour de l'identité et la socialisation est omniprésent. C'est ce principe qui tend à faire jaillir la délinquance et ses causes, que l'on peut aborder et comprendre avec l'individu dans la mesure où ce dernier accepte du partage pour y être compris.

1.2 : L'échantillon des intervenants clés

Les intervenants clés ont été choisis en raison de leur niveau de connaissance et d'implication dans les tissus sociaux de la jeunesse. 36 professionnels ont été auditionnés du 11 février au 25 mars 2009.

Par ces réseaux, des informations ont été obtenues dans les champs scolaires, judiciaires et services sociaux, dont les sources se sont révélées diversifiées et complémentaires grâce aux intervenants qui ont accepté de confier certaines informations et dont la collaboration fut constructive. C'est au travers de discussions informelles qu'ont été recueillis des éléments indispensables à l'enrichissement et à l'ouverture d'autres pistes de réflexions qui confortent l'étude.

2) Les méthodes : séminaires, questionnaires, observations participantes,

2.1 : La parole donnée aux coutumiers

Le séminaire du vendredi 14 novembre 2008 a constitué le premier niveau de réflexion pour cette étude. Au cours de ces travaux, les participants se sont regroupés par aire coutumière et ont conduit leurs réflexions suivant deux axes principaux :

- un état des lieux de la problématique de la jeunesse avec des questionnements sur :
 - les relations qu'ils entretiennent avec leurs jeunes,
 - les raisons qui font que la jeunesse ne pose pas de problèmes particuliers,
 - les interrogations sur le « mal être » de certains jeunes,
- des propositions et recommandations découlant de l'état des lieux visant à l'améliorer l'existence des jeunes ou à émettre des pistes de solutions.

Chaque groupe a désigné un animateur et un rapporteur. Le compte rendu a été établi en fonction des deux axes. Il en est ressorti que le séminaire a ciblé des indications concrètes sur un premier inventaire d'état des lieux sur lequel la commission Education Formation a pu poursuivre ses réflexions.

2.2 : Le questionnaire s'adressant aux jeunes

L'étude repose sur une enquête par questionnaire réalisée suite au séminaire du 14 novembre. Le relevé de conclusion a permis de construire un questionnaire standardisé adapté aux situations du contexte actuel.

Pour l'enquête par questionnaire, était initialement prévu un échantillonnage défini de 10 jeunes par aire coutumière. Compte tenu du nombre de personnes présentes lors des carrefours de jeunes, il a été jugé opportun d'augmenter le nombre de jeunes par échantillonnage.

2.2.1 : La forme

Le questionnaire a été orienté vers l'entretien semi-directif afin que, les questions posées soient le plus possibles ouvertes pour que les enquêtés puissent développer et forger un véritable discours et un raisonnement recueillant une série d'idées. La limite de ce genre d'entretien est la capacité de l'enquêté à construire un véritable discours. On constate que certaines personnes parlent moins facilement que d'autres. Ainsi ont été prévues dans la grille d'entretien, des petites questions servant à relancer la discussion et à la réorienter vers la problématique.

Le questionnaire destiné aux jeunes revêt une forme structurée contenant à la fois des questions fermées et ouvertes. Le choix des questions ouvertes a pour objectif initial de permettre aux jeunes de s'exprimer librement sur des thèmes de société. Il faut savoir que les questions fermées sont proposées par des professionnels des métiers du social et à partir desquelles les répondants doivent faire leurs choix de réponses.

Dans un souci de compréhension, les questionnaires ont été soumis, à des fins de test, à une population respectivement âgée entre 16 à 25 ans. Cet exercice a permis de finaliser la formulation en améliorant la lecture pour remédier aux difficultés d'interprétation.

Seule la formulation des questions a été revue. En revanche, en ce qui concerne la hiérarchie des questions, le rythme, la durée et l'approche utilisée, aucun changement n'a été apporté. La version corrigée du questionnaire s'avère très semblable à la version d'origine. La plupart des réponses ont été conservées, ce qui a permis d'effectuer l'analyse sur un échantillonnage de 314 répondants. Il convient de rappeler que les données sont totalement anonymes, ce qui garantit une confiance indispensable entre le questionneur et le questionné.

2.2.2 : Le contenu

La version finale du questionnaire compte 35 questions, dont 6 sont fermées et 29 sont ouvertes. Ces questions couvrent les six thèmes suivants :

- 1°/ Données sociodémographiques
- 2°/ Vie familiale
- 3°/ Scolarisation
- 4°/ Identité kanak
- 5°/ Place de la culture et de la coutume dans la société
- 6°/ Jeunes d'aujourd'hui

L'élaboration de ce questionnaire s'inspire à la fois de la réflexion des représentants coutumiers du séminaire du 14 novembre 2008, ainsi que des commentaires recueillis auprès des membres de la Commission Education Formation du Sénat coutumier.

La première partie du questionnaire recueille des informations générales, elles traitent :

- ✓ du lieu de vie défini en huit classes selon les différentes aires,
- ✓ le sexe défini en deux classes : masculin et féminin,
- ✓ l'âge : 16-20 ans, 21-25 ans,
- ✓ l'activité se définit en sept classes : lycéen, étudiant, salarié, patenté ou à son compte, au chômage et/ou à la recherche d'un premier emploi, ou dans une autre situation (foyer, tribu...),

✓ l'implication ou non dans la vie associative.

La deuxième partie concerne **la vie de famille**. La famille apparaît être le lieu le plus important de socialisation des enfants ; un rempart de protection contre la commission d'actes incivils ou bien au contraire, un facteur favorisant à des actes déviants. Des questions portent sur les interactions et sur l'environnement familial dans lesquels évoluent les jeunes, ainsi que sur le potentiel d'éducation culturelle et de la position sociale des parents. Les ressources sont des indicateurs qui permettent de déterminer les conditions dans lesquelles l'enquêté évolue et dispose de moyens utiles à sa scolarité. C'est un marqueur déterminant pour connaître l'environnement dans lequel le jeune évolue (promiscuité.)

La question relative au rôle d'éducateur et de censeur exercé par l'oncle maternel a-t-elle un sens pour le questionné ? En effet coutumièrement, l'oncle utérin a pour devoir de transmettre à son neveu son intégration sociale dans sa société traditionnelle clanique. Un lien de droits et de devoirs réciproques puissants s'établit entre l'oncle et le neveu. De ce lien, l'oncle maternel garde son importance lors des grands événements tels que la naissance, le mariage ou les deuils, il est souvent représenté comme un père.

La scolarité fut, par ailleurs introduite dans le questionnaire afin de connaître le rapport à l'éducation. Le milieu scolaire est déterminant puisqu'au regard des âges requis dans les questionnaires, la plupart sont en cursus de scolarité. Les jeunes vivent la plus grande partie de leurs temps à l'école, et à l'instar de la famille, ils y apprennent les règles de vies, ses modes de fonctionnements et ses normes sociales. L'école est l'institution de la République où l'on enseigne les valeurs et les principes sur un modèle donné qui correspond à une politique d'éducation et de pensée venant d'autres contrées.

Le choix de la thématique sur l'identité **kanak : la place de la culture/coutume** est de même fondamentale puisque c'est l'assise référentielle du jeune. Cette assise permet de repérer si l'enquêté est empreint des valeurs mettant en exergue le fait qu'il est kanak, comment il s'identifie, et quels sont les impacts que porte son identité en rapport avec la société contemporaine.

La société actuelle se modernise, on assiste à une évolution voire un changement des mentalités par les médias et la mondialisation ce qui entraîne des chamboulements sur les modes de vies tout en favorisant la perte des références culturelles indispensables pour les jeunes. C'est pourquoi, s'interroger sur la place de la culture et la coutume, revient à se demander si ces valeurs traditionnelles demeurent absolument nécessaires pour la

construction des jeunes. Elles questionnent également sur la nécessité de maintenir de génération en génération la transmission.

Aujourd'hui, de plus en plus en prise à l'exclusion sociale et souvent marginalisés, les jeunes sont catalogués comme délinquants réels ou potentiellement, par les médias, par les instances administratives et gouvernementales. Les jeunes s'approprient plus fortement à un modèle de vie spécifique, puisqu'ils sont en rupture avec la société. Emergent de nouvelles identifications de vies héroïques que développent certains jeunes qui vivent sans perspective de sortie du quartier ou de la tribu. Cette thématique sera privilégiée car les acteurs de la société en général ont à apprendre des jeunes les actions concrètes à mener, les moyens et les méthodes à mettre en œuvre afin que des solutions satisfaisantes trouvent place à leurs réponses d'intégration au sein de la société contemporaine.

2.2.3 : La passation du questionnaire

Dans une action de complicité, une présentation générale de l'étude est partagée avec l'enquêté, au cours de laquelle une lecture sommaire est faite. Cette procédure a l'avantage de faire tomber les barrières de l'appréhension et facilite une interaction dynamique entre l'enquêteur et l'enquêté(e).

Les entretiens se sont déroulés entre le 09 janvier et le 17 février 2009 par des modes d'accès directs, plus précisément de « face à face ». Au cours des déplacements et selon le nombre du regroupement, les méthodes et les démarches ont été priorisées par référence aux questionnaires groupés.

Pour plus de précisions, le tableau ci – dessous dresse le planning de l'enquête de terrain :

Aires coutumières	Dates	Nbre de filles	Nbre de garçons	Total
Djubea Kapone	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 11-12 janvier ▪ 28 janvier 2009 	45	68	113
Xaracuu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 février 2009 	33	24	57
Paici Camuki	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 16 janvier 2009 	1	3	4
Hoot Ma Whaap	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 16 janvier 2009 	11	13	24
Iaai	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2-3 février 2009 	1	7	8

Drehu	▪ 22 au 25 janvier 2009	25	40	65
Nengone	▪ 9 janvier 2009	16	24	40
Total		132	182	314

2.3 Statistiques descriptives : Traitement et analyse

Le recueil des données des questionnaires a constitué l'élément fondamental servant de base à la réalisation de l'analyse de l'étude qualitative. En général, les discours permettent de noter spontanément ce que pensent à chaud les personnes interrogées, pourquoi cette pensée, sa qualité d'analyse dans l'argumentation mais aussi dans sa qualité et sa connaissance linguistique. Il est important que toutes formes exprimées restent une opinion signifiante qui corrobore les opinions émises en général. En effet, bien que tous les mots aient leur sens, et au-delà des discours spontanés, il est important de s'arrêter sur le vocabulaire utilisé, révélateur évident d'une mentalité ou d'un état d'esprit.

Les réponses réunies grâce aux questionnaires ont été triées et décryptées.

Afin de répondre aux objectifs fixés, deux types de traitement ont été réalisés sur l'effectif des 314 personnes questionnées :

- a. Un tri à plat (pourcentage de chaque modalité de réponse)
- b. Une analyse de tableaux croisés.

Un travail de recodage a été nécessaire sur les réponses aux questions ouvertes, de manière à ce qu'elles soient exploitables dans une lecture quantitative par regroupement d'idée afin d'établir un pourcentage.

Le questionnaire collige les données caractéristiques à la démographie, à la vie sociale et économique des jeunes.

2.3.1 : Genre et âge

Classe d'âge	Effectifs Filles	%	Effectifs Garçons	%	Total
(16-20 ans)	83	26.43%	103	32.80%	186

(21-25 ans)	49	16.50%	79	25.15%	128
Total	132	42.93%	182	57.95%	314

La surreprésentation des garçons dans l'échantillonnage est un choix délibéré pour la passation du questionnaire, pour la bonne raison que les statistiques connues du mal être sont plus élevées dans la population masculine. Bien souvent, le fait qu'ils soient montrés du doigt par les médias, est certainement une des raisons pour laquelle ils participent davantage lors de nos interventions.

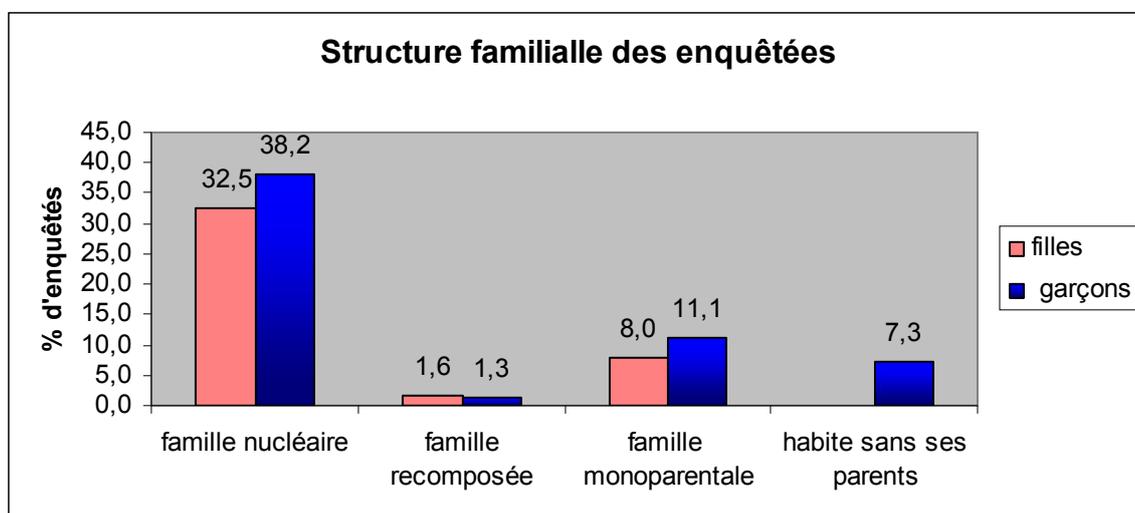
2.3.2 : Le contexte socio-économique

Travailler, occuper un emploi, permet à chacun de gagner sa vie, de façon normale et honnête. La majeure partie des enquêtés (28.3%) sont filles/fils d'employés locaux. Compte tenu de l'absence d'un pourcentage exhaustif de cadres locaux, il apparaît des inégalités liées à des différences d'origines socioprofessionnelles, d'origines ethniques et du genre. Enfants de cadres et d'ouvriers, garçons et filles ont des destinées scolaires inégalitaires. Les parents les plus diplômés sont les plus ambitieux pour leurs enfants qui reçoivent un soutien assidu et performant durant la scolarité. La situation financière et économique des parents, permet le financement et l'entretien d'un cursus secondaire et d'études supérieures, ou peut satisfaire des compléments de connaissance à travers des cours particuliers, des séjours linguistiques. S'ajoutent à cette situation aisée des parents, la maîtrise des circuits culturels et sociaux, qui déterminent pour certains membres de leur progéniture des choix d'orientation de première envergure pour leur avenir professionnel.

Catégorie Socio Professionnelle du père	Filles	Garçons	Total
1 Agriculteurs: exploitants	3,8 % (12)	6,7 % (21)	10,5 % (33)
2 Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	4,5% (14)	5,4% (17)	9,9% (31)
3 Cadres, professions intellectuelles supérieures	2,5% (8)	6,4% (20)	8,9% (28)
4 Professions intermédiaires	1,6% (5)	3,8% (12)	5,4% (17)

5 Employés	17,2% (54)	11,1% (35)	28,3 % (89)
6 Ouvriers	3,8% (12)	8,3% (26)	12,1 % (38)
7 Retraités	8,6%(27)	16,2% (51)	24,8 % (78)
Total	42,0	58,0	100 % (314)

2.3.3 Le contexte familial

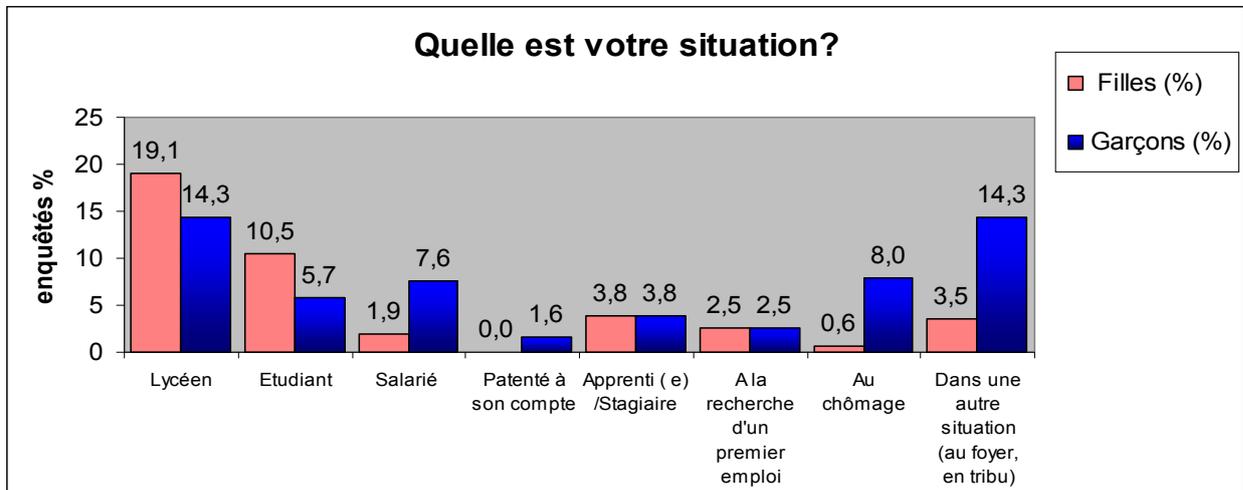


La cellule parentale est accusée d'être le facteur lié à la prévalence de la délinquance, car le contexte familial dans lequel évoluent les jeunes intervient dans une mesure importante dans leur dérive. Comme l'illustre le diagramme ci-dessus, la famille nucléaire reste majoritaire bien que cette dernière ait subi des transformations lors de ces 30 dernières années, par la massification de l'emploi des femmes, l'augmentation des divorces et des remariages, d'où le balbutiement des familles recomposées.

2.3.4 : Le contexte lié à la situation sociale

S'informer sur la situation sociale des jeunes enquêtés permet de mesurer l'implication qu'ils ont dans la société. S'obliger à prendre en compte les situations sociales variables pour chacun d'eux est nécessaire pour obtenir une vue d'ensemble des profils sociaux et dès lors à se pencher sur les jeunes les moins insérés. L'institution scolaire assure une double mission d'instruction et de socialisation, tout en développant des activités de recherche et

d'enrichissement des savoirs. Le travail contribue non seulement en premier lieu à gagner de l'indépendance mais aussi fortement à la socialisation et à la construction identitaire des individus.



2.4. L'observation participante

Parallèlement aux questionnaires, a été utilisée **l'observation participante** comme méthode de recueil de données. Elle implique de la part du chercheur une totale immersion dans son terrain pour tenter d'en saisir tous les détails, toutes les subtilités.

Ainsi ont été prises en compte les diverses discussions, enrichissant les réflexions au fur et à mesure des échanges.

Sur le terrain, le principe de base fut aussi de privilégier les rapports humains. Il était important de garantir et de préserver tous les échanges avec les personnes présentes sur les lieux bien au-delà d'un travail restreint au recueil de données.

Nul doute que l'écoute et le temps passé sur des sujets ne relevant pas accessoirement de la raison pour laquelle nous étions là, reste pour le moins enrichissant.

Par ailleurs, la participation aux activités culturelles, la fête de l'igname à Yaté, les rassemblements religieux à Saint-Louis et à Maré, la kermesse paroissiale et le carrefour des jeunes à Lifou ont servi de tremplin d'information sur les 1500 personnes environ de cette étude, par le biais des déplacements sur la Grande Terre et les Iles Loyautés. Ces manifestations ont permis de révéler que tous ces jeunes sont bien en mouvement aussi bien dans les activités sportives que dans celles des ateliers de réflexion. L'observation s'est portée vers le milieu où les jeunes vivent, s'expriment et agissent.

3) Les caractéristiques de la jeunesse : un mal être qui s'accroît

3.1 : Quelques chiffres

Par référence à l'ISEE¹, le solde migratoire est évalué à 1134 personnes dans la population calédonienne au 1er janvier 2008 laquelle inscrit une population estimée à 244 410 habitants : 9,2% en province Iles Loyauté, 18,7% en province Nord et 72,1% en province Sud. La population est jeune, le pourcentage des moins de 20 ans est estimé à 35,6% (environ 85 000 personnes), contre celle des 60 ans et + affichant seulement 10,7 %.

Estimation de la population au 1^{er} janvier 2008

de 0 à 9 ans : 42 724

de 10 à 19 ans : 44 240

de 20 à 29 ans : 37 106

Total : 124 070

Les jeunes (0-29 ans) représentent : 50.76 % de la population néo-calédonienne.

En Nouvelle-Calédonie, entre 2005 et 2008, le nombre de mineurs mis en cause dans des faits de délinquance généralisée a progressé de 1 053 à 1 325 cas soit + 26 %, dont 995 dans la commune de Nouméa.

Selon les sources de la brigade des mineurs de la police nationale², en 2008, il y avait 57.22 % des jeunes mineurs délinquants impliqués dans des cambriolages, 51.56 % pour des vols à la roulotte, 46.72% pour des vols à l'étalage et 36.5% pour des vols de véhicules. En dix ans le chiffre des vols de véhicules est passé de 16.8 % à 27,7%. Les travaux de ces fonctionnaires ont porté sur le dénombrement d'un noyau dur d'une cinquantaine de récidivistes âgées entre 15 et 18 ans.

Toujours par référence à l'année 2008, le taux de mineurs délinquants était de 27.7%, soit une baisse de 1.32 % par rapport à l'année précédente.

D'après les sources locales de la presse calédonienne, un article sur la délinquance, au 1^{er} décembre 2008, faisait mention de l'incarcération de 21 mineurs et de 10 jeunes adultes âgés respectivement entre 18 et 21 ans, ce qui représente un pourcentage de 1.2% de la population pénale de l'administration pénitentiaire de Nouvelle-Calédonie. Il faut souligner que 85 % des détenus sont d'origine kanak (source : fonctionnaire de police).

¹ Institut de la Statistique et des Etudes Economiques

² Audition de fonctionnaires de la brigade des mineurs de la police nationale le 25 mars 2009, (cf. annexe)

Les statistiques de mars 2009 font état du fait qu'au centre pénitencier de Nouvelle-Calédonie³ le nombre de détenus est de 394 pour 192 places.

En lien avec ce qui précède, en matière d'addiction et selon l'enquête de l'INSERM⁴, en Nouvelle-Calédonie, 66 % des jeunes de 16 à 25 ans déclarent fumer régulièrement du cannabis, 45 % fument tous les jours, toutes ethnies confondues. Parmi eux, 24 % des jeunes boivent du kava régulièrement et la consommation d'alcool est plus forte chez les garçons 40 % contre 21% chez les filles (consommation plus d'une fois par semaine).

Un autre secteur d'inégalité présente un fort taux de différence dans la réussite titrantes des diplômes. Comparativement aux jeunes métropolitains de plus de 21 ans, garçons et filles, 79 % sont titulaires d'un baccalauréat, contre 67 % pour les Européens calédoniens, 49 % pour les Polynésiens, 57 % pour les « autres », et seulement 34% pour les Kanak. (cf. INSEE 2004). Le taux d'échec scolaire pour la population kanak est compris entre 20 et 25 % ce qui estime le taux de déperdition⁵ à 20 %.

L'enquête sur la « situation sociale et comportements de santé des jeunes en Nouvelle-Calédonie » réalisée par L'INSERM en mars 2008, démontre que **l'inactivité et le chômage sont nettement plus fréquents chez les Kanak à hauteur de 38 %** que chez les jeunes des autres communautés à savoir : 21 % chez les Polynésiens, 9 % chez les Européens calédoniens, 7 % chez les métropolitains et 19 % chez les autres. Ces résultats doivent cependant être interprétés avec prudence dans la mesure où les jeunes Kanak, retournés vivre pour la plupart dans leur tribu, travaillent sur leurs terres coutumières pour l'autosubsistance de leurs familles et du clan. Ils sont donc des travailleurs à part entière.

Par ailleurs, bon nombre de jeunes en fin de cursus de formation spécialisée, sont pour la plupart ignorés du monde professionnel et ne trouvent pas d'autres alternatives que de se retrancher en tribu. Cependant les chiffres des organismes officiels chargés de ces circuits de formation confirment qu'il existe bien un vivier conséquent des jeunes diplômés kanak, dont la pudeur de se « vendre » dans la culture kanak est l'antithèse et échappe à la société de consommation. Ainsi, le faible taux d'emploi chez les Kanak peut s'expliquer par des causes

³ Audition d'un fonctionnaire du SPIP le 25 mars 2009 (cf. annexe)

⁴ Institut National de la santé et de la recherche médicale, « Situation sociale et comportements de santé des jeunes en Nouvelle-Calédonie » Mars 2008, Etude menée par l'Unité 687 de l'INSERM

⁵ Ceux qui sortent du système scolaire.

plus profondes d'ordre culturel : l'une, de conception occidentale, individualiste, de nature à promouvoir les valeurs de rentabilité et de profit par le travail, l'autre, de conception traditionnelle, communautariste, centrée sur l'autosubsistance au jour le jour, dans un contexte collectif, partagé pour tous.

D'autres facteurs interviennent dans la violence des jeunes dont certaines formes d'ordre psychique, qui sont à la cause de toute une série de délits, propice à d'autres problèmes sociaux et psychologiques.

3.2 : Les problèmes sociaux

Connue pour sa fonction centrale de socialisation des enfants, la famille est l'institution fondamentale de la société. Les valeurs et le rapport éducatif sont transmis par les différents membres de la famille, c'est sur elle que se construit l'identité même. C'est aussi dans ces carences que peut-être trouvée l'explication de la délinquance juvénile. Cependant d'autres repères éducatifs sont à prendre en considération.

La transmission des valeurs coutumières n'est plus assurée comme autrefois, les rites qui traditionnellement balisaient le passage de la fin de l'enfance à celui de l'adulte sont moins exercés au détriment de l'importance du rite sacré de la position sociale traditionnelle du jeune.

Excusés par l'insouciance de la jeunesse, les couples sont bien souvent dans l'incapacité d'assumer seuls leurs enfants et ne peuvent hélas, leurs transmettre les valeurs coutumières qu'eux-mêmes ont parfois sommairement reçues. De plus, visiblement la consommation d'alcool, de cannabis et de kava font perdre, dans une parfaite insouciance, toute crédibilité à l'égard de leurs enfants.

Pour revenir vers le système scolaire l'école n'a aucune réponse devant l'ampleur des difficultés d'ordre sociale que pose l'enfant scolarisé, elle n'a pas les éléments ni la mission de la coexistence ethnique.

Un changement évolutif⁶ dans le comportement des adolescents a été relevé, à savoir qu'ils étaient anormalement plus bavards, parlant à tort et à travers, malheureusement au profit de leur marginalisation, avec un comportement empreint d'attitude agressive dominante. Ce

⁶ Audition d'une enseignante spécialisée pour adolescent en grande difficulté en SEGPA le 3 mars 2009 (cf. annexe)

constat fait sur les bancs de l'école indique que depuis quelques années, des passages à l'acte violent, des altercations dans les salles de cours montre que les enfants n'ont comme référence ni l'institution scolaire ni le système d'éducation communautaire, comme maintes fois souligné par des enseignants d'éducation spécialisée.

D'un point de vue général, certains jeunes n'observent pas les règles de respect envers les autorités coutumières, au motif qu'ils ne se retrouvent pas à travers les anciens, bien souvent par une mauvaise, voire une absence de connaissance des fondements de la coutume. C'est ce qui explique le peu d'intérêt que portent les jeunes à la vie coutumière⁷, confirmé par l'absence de participation aux différents travaux et manifestations coutumiers.

C'est la raison pour laquelle, ne peuvent plus être appliqués les châtiments dits coutumiers qu'exerçaient autrefois le chef et son conseil au risque que ce dernier soit traduit devant les tribunaux civils.

Dans ce même ordre d'idée, certaines pratiques ont évolué avec les mesures prises dans le cadre du droit coutumier récemment, et par ce biais donnent accès à la reconnaissance de la coutume kanak (accès facilité au statut civil coutumier). En revanche, l'inconscience liée à l'absence de savoirs en matière de reconnaissance coutumière d'un enfant né d'une fille-mère kanak, génère pour l'enfant une déstabilisation dans sa position sociale, et il ne peut prétendre participer pleinement à la coutume kanak.

Ces enfants en perte de repères s'adonnent à l'alcool, au cannabis, au kava, à l'oisiveté, puis à des conduites d'addictions. Les actes de violence commis par les jeunes, comme les vols avec violence sans raison sont quasiment tous effectués sous l'emprise de l'alcool et de stupéfiants, comme en font foi les rapports et les déclarations des autorités publiques.

Aux dires d'un professionnel de santé publique en psychiatrie⁸, la décadence de plus en plus vertigineuse est causée par le sentiment d'être de plus en plus abandonnés par la famille, la coutume, la société civile et les autorités en général.

Voici présenté l'adolescent dans un contexte où les repères identitaires sociaux existent mais sont malheureusement inaccessibles car en sommeil de par l'évolution que connaissent les peuples originels. Il ne faut pas perdre de vue également que les phénomènes de disparentalité, de schéma familial confus, et des idéaux en faveur de la religion et/ou du militantisme politique, amènent l'intérêt des adolescents vers les acteurs qui portent les

⁷ Témoignages recueillis lors du séminaire du 14 novembre 2008 au Centre Culturel Tjibaou

⁸ Audition d'un infirmier psychiatrique au Pavillon 5 à l'Hôpital psychiatrique de Nouville le 3 mars 2009 (cf annexe)

valeurs reconnues dans la mondialisation et tout ce qui est lié au capital, (orientation du cursus des études, marketing spécifiques, culture et mode préfabriquée).

3.3 : Les problèmes psychologiques

La problématique de la santé mentale est centrale à l'adolescence et chez les jeunes adultes. Les conditions familiales dans l'enfance retentissent sur la santé à l'adolescence et plus tard dans la vie, et conjuguées aux inégalités sociales, peuvent produire un niveau élevé et inégalitaire de troubles psychologiques chez les jeunes.

Comme indiqué précédemment, 66 % des jeunes de 16 à 25 ans déclarent fumer régulièrement du cannabis, 45 % en fument tous les jours. Cet usage apparaît comme un phénomène plus marqué dans le Grand Nouméa que dans les régions rurales, de manière uniforme entre les communautés. L'inactivité ou la recherche d'emploi est clairement liée à ce mode de consommation, un tiers des inactifs étant des fumeurs quotidiens de cannabis. (Inserm, mars 2008)

En Nouvelle-Calédonie, le taux de THC (*TetraHydroCannabinol*) est de 14 %, ce qui est très élevé. Le cannabis cultivé localement est donc très nocif. (Les Nouvelles- Calédoniennes, fin mars).

Le cannabis entraîne une détérioration du système nerveux central, des perturbations de la perception, (l'instruction sera pas ou mal reçue), puis l'addiction lorsque la consommation devient chronique. Le cannabis empêche les échanges entre les cellules du cerveau d'où une modification de l'humeur. L'addiction peut entraîner une schizophrénie paranoïaque « tout le monde est contre eux », et/ou un délire hallucinatoire.

Le risque dépend du mode de consommation, il dépend aussi de l'état physique de l'individu ; plus la consommation commence tôt, plus les complications sont graves et plus il y a destruction du cerveau. Les patients internés au pavillon 5 souffrent d'une schizophrénie à origine cannabique légère (hallucinations), d'autres peuvent avoir des comportements agressifs.

21 patients sont internés, au pavillon 5 du CHS de Nouville, principalement une population schizophrénique à origine cannabique, la plupart kanak, et addicts au cannabis, aux perspectives limitées de s'en sortir. C'est souvent une population agressive dont quelques uns

parmi eux ont déjà tué un membre de leur famille. La population est hétérogène ce qui pose bien souvent problème car toutes les pathologies sont mélangées.

Certains parmi eux, souffrent de schizophrénie cannabique légère qui peut se manifester par la sensation pour les hommes d'enfanter, ils parlent tout seul, souffrent d'hallucinations accrues par le cannabis, entendent des voix malfaisantes entraînant des agressions physiques sexuelles ; certains vivent en ermite dans la chaîne centrale, le délire cannabique peut les pousser à des agressions. Les Kanaks ayant la culture de l'invisible et du spirituel, certains vivent à fond leur délire totémique.

La question du suicide doit être abordée, elle touche de plus en plus la jeunesse.

L'enquête INSERM⁹ démontre en général que 53 % des filles s'identifiant comme métisses déclarent avoir plus d'idées suicidaires. La quasi-totalité des jeunes enquêtés (98 %) qui ont fait une tentative de suicide avaient déjà pensé sérieusement à cela, ce qui tend à montrer qu'en amont des tentatives de suicides, il faut s'intéresser aux idées suicidaires comme expression du mal être des jeunes. Les jeunes ayant eu une enfance difficile que ce soit ceux qui déclarent une enfance malheureuse ou qui rapportent avoir grandi dans une grande famille dans laquelle il y avait des problèmes d'alcool ou d'argent, ont plus d'idées suicidaires, soit 48 % chez les garçons et 69 % pour les filles.

Le tiraillement entre mode de vie traditionnelle et mode de vie occidentale induit des ravages avec ses effets négatifs tels que la délinquance, la consommation excessive de cannabis et d'alcool ou encore le suicide dont sont victimes, prioritairement, les jeunes Kanak en perte de repères sociaux et culturels. Ce mode de vie importé perverti sournoisement le système traditionnel.

La présentation du contexte de la jeunesse actuelle étant posé, il convient d'organiser ce matériau brut et de présenter l'enchaînement de ces causes profondes, celles qui agissent et qui s'exercent depuis quelques temps sur l'individu. L'analyse de ces différents facteurs tient compte d'un processus historique, significatif à l'évolution des conditions de vie des jeunes sur un plan à la fois social, économique et politique.

Deuxième partie : les principaux facteurs de violence chez les jeunes

⁹ Institut National de la santé et de la recherche médicale, « Situation sociale et comportements de santé des jeunes en Nouvelle-Calédonie » Mars 2008, Etude menée par l'Unité 687 de l'INSERM

1. Le fonctionnement de la société kanak : « une cohésion originelle déstabilisée »

1.1. La société kanak d'antan

1.1.1 La conception de la personne kanak

Dans la société kanak traditionnelle, la conception de la personne est duelle. La vie regroupe le corps, porté et donné par le père et le sang, l'esprit donné par la mère ; ils fondent cette dualité fondamentale et complémentaire. C'est l'identité culturelle dans la formation du corps et de l'esprit.

Jean-Marie Tjibaou a su expliquer naturellement sa conception kanak de la personne en disant : *« A l'origine, il y a l'arbre, le tonnerre, etc. Et puis il y a la série des ancêtres, et puis il y a nous. Et la vie passe à travers cette généalogie, et cette généalogie, elle est celle de mes pères, mais elle est aussi celle du clan qui a donné ma mère et qui, en donnant ma mère et qui, me donne la vie. Le principe de vie, nous disons que c'est la mère qui donne la vie. Le père donne le personnage, le statut social, la terre (...). La vie est donnée par le sang. Le sang, c'est la mère qui le donne. Et le propriétaire du sang, c'est elle, ses frères et ses pères. Alors je reste toujours duel. Je ne suis jamais individu. Je ne peux pas être individu. Le corps n'est pas un principe d'individuation. Le corps est toujours la relation. »*

Ces explications sont reprises lors des discours coutumiers, les rituels de naissance comme de deuil... Chaque personne est constituée de plusieurs principes dont l'animation relève de relations sociales qui la dépassent.

La personne est née culturelle, cette identité culturelle portée par ses valeurs est régie par son organisation sociale, que l'on retrouve dans l'expression courante « la coutume ». La personne kanak n'est pas dissociable d'un ensemble cohérent et structuré. Il n'a pas une culture mais il est sa culture. Afin de maintenir une cohérence philosophique de la conception kanak de l'univers et une cohésion des organisations sociales, la parole kanak doit rester permanente dans la coutume et dans le quotidien de la personne kanak.

1.1.2 Homme kanak, du visible à l'invisible

L'enfant disait Jean-Marie Tjibaou est l'héritier dans le quadrillage du tissu social de la tribu, de la case correspondant à son nom, il est du totem de cette tribu, il habite la case et

cultive les sillons d'ignames des hommes qui portaient ce nom, il vivra selon les interdits et protections des esprits attachés à ce nom.

Le « vrai homme » est par définition quelqu'un qui appartient à la terre où il est né, et lequel pendant toute sa vie témoigne de l'honneur attaché à son nom. Cela suppose qu'il y a les autres clans accueillis, considérés comme partenaire d'échanges de relations coutumières, « les sacrés » auxquels on octroie quelques parcelles de terre, voire la dignité de chef.

Il appartient à cette terre mère, génitrice, nourricière. C'est elle qui fait vivre et c'est encore vers elle que tout être se dirige pour mourir après avoir fait son temps.

Dans sa propre conception de ses origines, il se dit être sorti de la nature.

Cela semble fort logique, en effet, qu'un homme essentiellement culturel ne puisse revendiquer une identité distincte de celle que lui octroie sa culture. Il lui appartient par sa fonction dans l'organisation sociale, par sa place dans les réseaux de liens de parenté, par son origine dans les différents secteurs de l'espace. Homme, il est porteur de dons, femme, elle est porteuse d'enfants. Voilà, l'homme kanak, il fait partie d'un ensemble cohérent et structuré : sa coutume. Il est une partie d'un tout sinon il n'est rien. Le kanak se perçoit dans sa culture comme faisant corps avec elle. Ce qui signifie qu'il est sa culture.

1.1.3 L'éducation des jeunes garçons et des jeunes filles dans la société kanak originelle : l'exemple de Drehu

« Dans l'ancienne vie tribale de Lifou, les jeunes garçons, les « nekotrahmany », au sortir de l'enfance, ne vivaient plus chez leurs parents ; ils quittaient la case familiale pour aller habiter avec tous les autres garçons de leur génération dans le « hmelom », la case commune.

Chaque tribu avait en effet sa case commune où les jeunes garçons, les novices en voie d'initiation, surtout communautaire et guerrière, étaient placés sous la surveillance des vieux (qatr) qui leur servaient de mentors et d'éducateurs. Ils vivaient séparés de leurs parents et de la gent féminine comme le seraient aujourd'hui des pensionnaires dans un collège.

Le « gene hmelom » était en effet l'institution chargée de l'éducation de la jeunesse. C'est là que les vieux enseignaient le « qenenoj », c'est-à-dire les traditions du pays, les règles de conduite, le savoir-vivre, les obligations et les interdits traduisant les valeurs morales et la façon de se comporter.

Dès l'âge de sept à huit ans, les enfants apprenaient tout ce qu'il fallait pour affronter la vie qui les attendait. Avant l'entrée au « hmelom », les jeunes garçons et les jeunes filles avaient déjà commencé leur instruction. Le soir, dans la case où la famille veillait et dormait, les enfants somnolaient en écoutant les récits légendaires, les exploits des héros guerriers, l'exemple de quelques personnages célèbres, les explications mythiques des phénomènes de la nature, de la vie et du monde qui les entouraient et les concepts cosmogoniques et religieux.

A chaque occasion, on rappelait aux enfants les obligations concernant le savoir-vivre et les devoirs envers les parents, les vieillards et les chefs. En leur expliquant le contenu du « trenge manathith » (la divine providence), la famille inculquait l'éthique de la communauté et le sentiment d'une existence de solidarité.

L'initiation aux sciences naturelles revenait principalement aux parents ainsi que les secrets de la médecine et les vertus des plantes, leur usage, les noms des animaux et des oiseaux, leurs cris, leurs mœurs et leur habitat, la façon de les chasser ou de les prendre au piège ainsi que les techniques de pêche.

Les filles proches de leur mère ou de leurs tantes se réunissaient, soit pour préparer des médicaments, découvrir l'utilisation des baies, des fruits, des pousses, des herbes ou des tubercules qui nourrissent la famille. Chaque jeune fille se voyait attribuer d'un lopin de terre pour planter ses ignames et s'approprier du savoir faire de la culture vivrière.

Dans le hmelom (case d'initiation des hommes) les vieux apprenaient aux jeunes adolescents les différentes techniques nécessaires à leur vie d'homme et de guerrier, les notions de respect, la hiérarchie sociale, les devoirs envers les chefs et les aînés, mais aussi, la préparation et la fabrication des outils et des ustensiles pour les travaux quotidiens, sans oublier les armes indispensables lors de conflits.

Les vieux enseignaient sous forme de « ihajié », discours ou causerie édictant les conseils, et les règles à suivre en toutes circonstances, soit dans la vie au quotidien, soit lors de fêtes et des cérémonies coutumières marquées par les naissances, mariages, deuils, offrandes des ignames et travaux collectifs.

Chaque jour, au matin, les jeunes garçons se rendaient à la plage pour y boire l'eau de mer (ulumi geje) avant toute activité. Car les règles d'hygiène, d'eau salée et de nourritures sèches, étaient les raisons d'une bonne vigueur.

En fin de journée, s'organisait le ramassage du bois séché, notamment pour le feu des anciens. Quand arrivait le soir, avant le coucher, s'exerçait le rituel de l'apprentissage des danses guerrières traditionnelles appelées « fehoa » nécessitant de nombreuses répétitions.

A la fin du séjour en « gene hmelom », les jeunes garçons, devenus des hommes, des « thupetresij », devaient, par un rituel de passage, affirmer leur nouvelle classe d'homme. Avec l'autorisation des vieux ce rituel consistait à se raser (iciny), puisque les cheveux, la moustache et la barbe étaient apparentes comme marqueurs extérieurs indiquant le changement physiologique, d'une maturité sexuelle.

Grâce à leur chevelure décolorée à la chaux, on remarquait ces jeunes guerriers, les « thupetresij », ils étaient admirés des jeunes filles dans l'idée de combler leurs abstinences sexuelles. »

1.2 Le choc de la colonisation : « une cohésion originelle déstabilisée »

La constitution en tant qu'acteur à part entière de la société coutumière et sociétale calédonienne paraît difficile dans la mesure où la jeune génération est le produit d'un long processus historique de colonisation se traduisant par une assimilation et une acculturation progressive dont l'impact résonne encore de nos jours. En effet, l'histoire révèle la difficulté des Kanak à prendre part aux décisions économique, politique et sociale du pays selon plusieurs facteurs.

1.2.1 : La religion

Arrivée en tout premier lieu dans le pays kanak, la religion a conduit la population autochtone à la conversion aux croyances religieuses chrétiennes, durant toute la période sombre (1774-1853) par le choc entre ces deux mondes. Elle a fait naître dans la pensée autochtone, l'existence d'une civilisation multi séculaire, porteuse d'une mission civilisatrice (des pères religieux des pères maristes) pour une acceptation et une assimilation spirituelle forcée au christianisme, (directive du Vatican).

Au premier contact, l'autochtone voyait les premiers hommes blancs comme des ancêtres revenant de l'au-delà, leur inspirant un sentiment de grand respect, de crainte, les considérant comme des êtres de l'invisible. Les sens mythiques liés aux phénomènes de la nature, de la vie, les concepts cosmogoniques et religieux sont autant d'éléments qui favorisent le rapprochement des autochtones sans trop de difficultés à la religion chrétienne accompagnée par la colonisation. Ce facteur religieux n'est pas sans répercussion dans le psychisme du Kanak.

1.2.2 La spoliation des terres

On peut dire que la période de spoliation des terres, par la déstructuration spatiale, est la cause évidente de la déstructuration symbolique où l'homme kanak est dépossédé d'une partie de lui-même. Et le lien social qui jusque là était sans cesse renouveler, renforcer, créer, élargi est déstabilisé.

Le lien social fondamental dans l'organisation et le fonctionnement kanak se trouve fragilisé au cœur et n'est pas sans répercussion sur les chefferies et ses clans. Aujourd'hui encore, beaucoup de chefferies ont subi cet échec et pour certaines n'existent plus. Il y a eu des déplacements de population créant de nouveaux conflits. Il serait intéressant à juste titre de faire un état des lieux de ce bouleversement.

L'autochtone, sans sa terre originelle, plonge dans une crise identitaire, car la terre est non seulement son tertre clanique mais c'est aussi son espace d'identité culturelle et son moyen d'autosubsistance.

1.2.3 Le boom du nickel

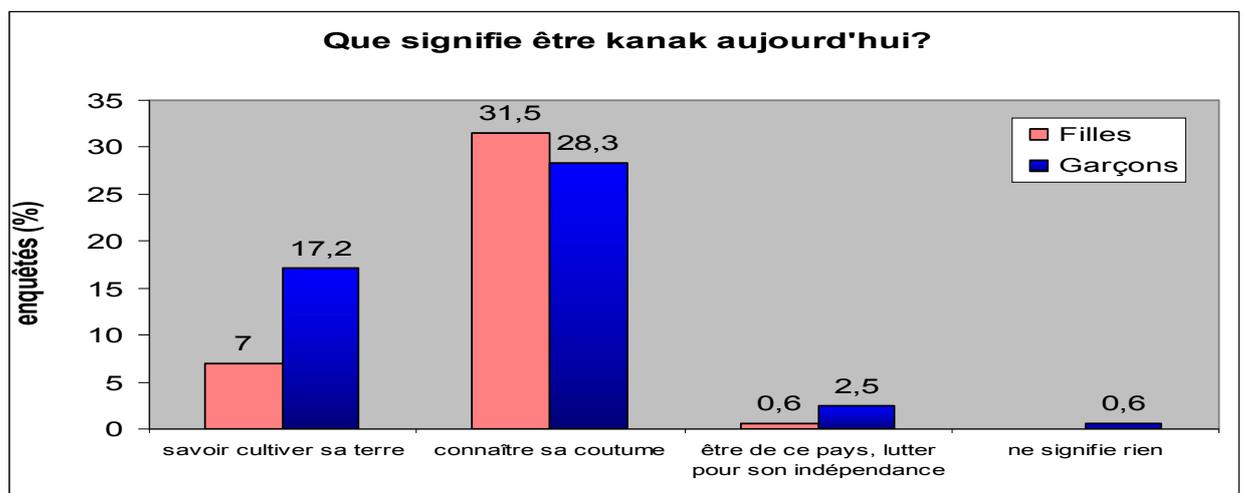
La période 1969-1989 souligne l'intérêt du peuple autochtone à se constituer en tant que partie prenante dans les décisions politiques et économiques du pays dans un contexte particulièrement difficile, en plein boom du nickel que traversait la Nouvelle-Calédonie. Le tissu politique de l'époque (statut Jacquinot, lois Billote) peu propice aux intérêts des Kanak ont participé à leur repli et à leur oubli dans la société. A défaut d'être écoutés et entendus, on a assisté à une radicalisation des revendications nationalistes et l'idée d'indépendance, laquelle par réactions a soulevé une mobilisation non-indépendantiste. On parle alors de bipolarité politique.

1.2.4 La pénétration de la mondialisation

La période de 1989 à nos jours est caractérisée par une accélération de la mondialisation faisant apparaître chez tout un chacun, l'idée d'accéder à la société de consommation, de s'aligner sur les segments du marché et de se compter comme acteur économique. L'enquête actuelle démontre que pour le jeune Kanak ; il semble difficile de s'inscrire dans les tissus économiques sans risquer de participer à sa déstructuration culturelle ou de se lire dans sa propre société originelle mais également dans la société calédonienne.

1.2.5 La place de la culture kanak

Comme le souligne Ralph Linton « *La culture en tant qu'ensemble fournit aux membres de toute société un guide indispensable pour toutes les circonstances de la vie*¹⁰ ».

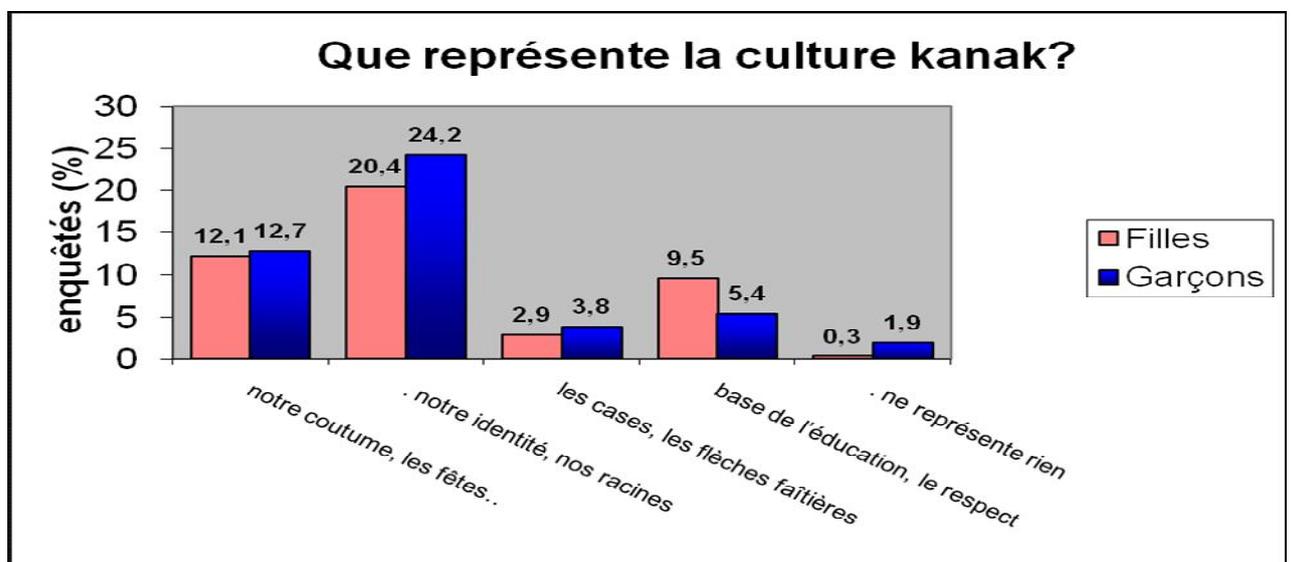


¹⁰ Ralph Linton, *Le fondement culturel de la personnalité*, Dunod, Sciences humaines Dunod, mars 1993.

Parmi les jeunes interrogés, être kanak aujourd'hui représente le fait d'être né en Nouvelle-Calédonie, de s'approprier la transmission des ancêtres, de vivre au quotidien la coutume, d'être fier de son appartenance ethnique et d'être responsable et acteur de l'avenir de son pays.

Pour d'autres « être kanak aujourd'hui » c'est savoir faire la part des choses entre la vie traditionnelle et l'évolution de la société.

La culture doit être assimilée pour la transmission aux générations futures, elle doit participer à l'éducation des enfants, « *pour avant tout apprendre la notion de respect* ». Aujourd'hui, la culture kanak perd ses valeurs dans l'éducation des enfants, au détriment des attraits dus à l'évolution de la société.

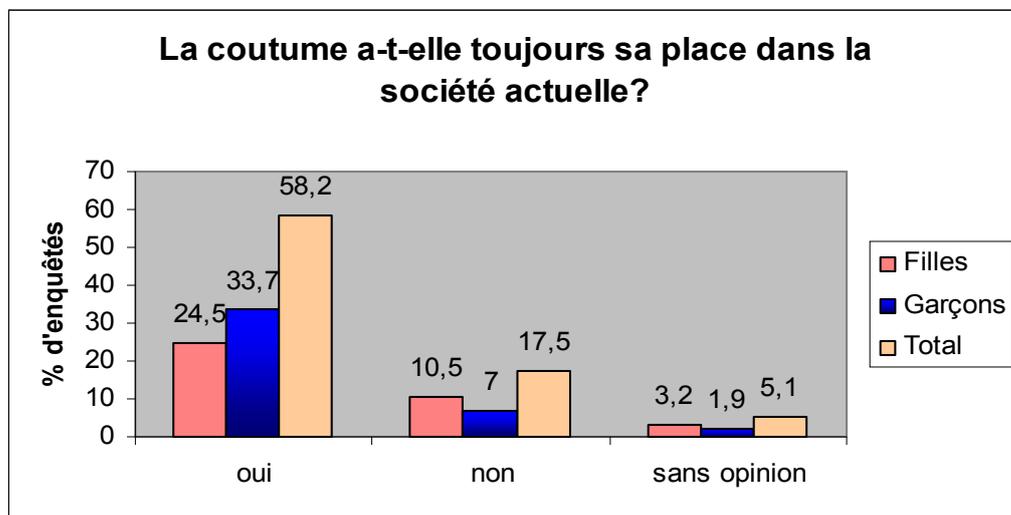


L'illustration du diagramme ci-dessus démontre que 12 % des jeunes femmes privilégient la connaissance des chemins de la coutume, le poids de sa responsabilité et bien évidemment les règles de respect de l'ensemble du système traditionnel. Les garçons sont concernés par le sens et les notions que revêt la citoyenneté du pays.

La question sur la représentation de la culture suscite des réactions vives définies par des groupes de mots tels que : « *respect, humilité, joie et paix*», ou alors « *respect, valeurs, langue, totem, tradition, symbole, coutume, tabou* » ou bien encore « *la culture kanak symbolise notre passé, c'est notre repère. C'est l'identité propre de notre pays une richesse, un patrimoine, une identité et une fierté* ». « *La culture kanak c'est quelque chose de sacré, de tabou, qui représente notre patrimoine. C'est un héritage que l'ont doit partager, c'est un fait que l'on doit toujours retracer...* ».

Par ailleurs, au sujet de la pratique d'une langue autochtone, 85 % des jeunes interrogés parlent une langue kanak. La pratique d'une langue kanak lors des cérémonies coutumières a démontré l'importance de la place que celle-ci tient dans l'identité kanak. La possession de compréhension dans une langue commune est un élément incontournable d'appartenance ethnique. Weber¹¹ souligne que ces similitudes ne sont perceptibles que dans la confrontation avec d'autres ethnies, donc lors des relations interethniques : « *C'est seulement avec l'apparition d'oppositions consciente à des tiers que se produit chez ceux qui parlent une langue commune une situation analogue, un sentiment de communauté.* »

Parler et communiquer dans une langue kanak, c'est tout simplement vivre sa condition d'homme libre kanak.



Comme le détaille le graphique ci-dessus, l'éducation coutumière est en général, transmise par la famille puis par les anciens lors des cérémonies coutumières, des mariages, des adoptions, des décès et toutes autres manifestations en relation avec la tribu et la terre. Elle révèle les règles d'harmonisation sur lesquelles est construite la société kanak traditionnelle. Il faut savoir que c'est une société de respect, d'humilité, de partage, de consensuel clanique. La coutume demeure à sa place dans la société moderne, bien que les jeunes fassent la démarche de bien vouloir s'y rattacher, comme assurément l'un des moyens optimal de ne pas sombrer dans la délinquance, et tous les autres fléaux de la société.

C'est principalement au cours des cérémonies et lors des manifestations tribales que sont démontrés par les coutumiers les règles et les chemins du savoir-faire de la coutume. C'est

¹¹ Max Weber, *Economie et société*, 1922, P.130

précisément dans ces moments de participation que les jeunes reçoivent et découvrent, en direct, les valeurs coutumières.

Dans cet ordre d'idée, les jeunes sont partie prenante du maintien des dispositions politiques d'ordre coutumier¹², à condition d'en être davantage informés. Il en est de même pour les autres aspects de la coutume à savoir les manifestations du déroulement de la vie quotidienne. Sur le sujet, les chiffres relevés font apparaître un pourcentage de 92,3 % pour le maintien des dispositions coutumières contre 2.5 % à son abolition.

La société contemporaine comporte ses paradoxes. Elle affiche librement ses richesses de manière inégale, pourtant elle prône l'égalité des chances alors que la sélection sévit dans tous les domaines. La question est de savoir comment une société dont les valeurs sont en décalage avec les réalités peut prétendre les transmettre aux jeunes ?

2: Des bouleversements économiques et sociaux

2.1 : Carences dans certains cadres éducatifs familiaux

Les bouleversements économiques et sociaux intervenus ces dernières années ont des conséquences sur la transmission des valeurs et des rapports éducatifs véhiculés par les différents membres de la famille, c'est sur elle que se construit l'identité de l'enfant. Mais c'est aussi par elle que s'explique communément « la crise d'adolescence ».

Les parents ont-ils démissionné de leur fonction d'éducateur ?

On peut distinguer trois approches théoriques majeures dans la littérature pour expliquer les effets¹³ de la famille sur la délinquance.

La première approche appelée « General Strain Theory » (Agnew, 1992) part de l'hypothèse que les relations négatives entre le jeune et sa famille forment une des sources de tension, que les auteurs appellent « strains ». Ces tensions sont saisies la plupart du temps au travers d'événements négatifs comme par exemple le divorce de ses parents, la mort d'un copain. La frustration socio-économique est ainsi intégrée au sein d'un ensemble plus large

¹² Concerne la chefferie, l'autorité des vieux, l'adoption et la reconnaissance du mariage coutumier.

¹³ Sandrine Astor, Marie-Aude Depuiset sous la direction de Sébastien Roché, *La famille explique-t-elle la délinquance des jeunes ?*, Pacte CNRS, Dossier d'étude n°102/2008.

de frustrations saisies comme autant de tensions à l'intérieur des individus. Ces sources de tension peuvent jouer un rôle dans l'émergence de comportements délinquants dans le sens où ces dernières déclenchent des émotions négatives telles que la colère, qui elle-même peut se manifester au travers d'actes délinquants.

La seconde approche, celle du « contrôle social » (« Social Control Theory », Nye, 1958 ; voir aussi « Social Bonding Theory », Hirschi, 1969 ; 1990), met l'accent sur le contrôle parental indirect (par l'attachement, la qualité de la relation intergénérationnelle) d'une part, et le contrôle parental direct (par la supervision) d'autre part. Cette théorie semble être la plus fréquemment validée dans la littérature, même si elle fait l'objet de critiques. Elle avance donc que les contrôles, directs et indirects, jouent un rôle dans la limitation des déviations et la formation du self-control de l'enfant qui, en retour, conduira ou non à de la délinquance.

La troisième approche, celle de la « Social Learning Theory » (Akers, 1998), se focalise sur les apprentissages et les renforcements positifs et négatifs (encouragements, punitions). Cela s'applique à l'intérieur de la famille. Selon Akers (1998), on peut également montrer comment des relations fortes avec des personnes déviantes, des pairs notamment, renforcent les valeurs et les comportements en lien avec la délinquance. La fréquentation des pairs a en effet été régulièrement soulignée comme une variable très importante pour prédire la délinquance.

Cette enquête propose des informations sur les dimensions de la vie familiale plus précisément sur la structure, les relations et l'environnement familial. La qualité des relations entre les enfants et les parents a-t-elle changé ?

La démarche consiste à comprendre les interactions entre les facteurs familiaux et les facteurs liés à la modernité.

La famille, dans la société mélanésienne ne se limite pas aux parents des enfants, elle prend en compte le clan à la fois maternel et paternel. Il a été nécessaire d'évaluer les tactiques d'éducation et l'investissement des parents qui s'exercent dans les types d'éducation reçues.

2.1.1 : L'entrée de la modernité

Dans la période des années 1970 à la suite du boom du nickel que les populations des quatre points cardinaux de la Nouvelle-Calédonie migrent vers la capitale. La confrontation avec la société de consommation révèle peu à peu une différenciation entre le mode de vie dit

« traditionnel » et celui dit « moderne ». Les générations suivantes vont entretenir ce lien avec la modernité tout en essayant de conserver un patrimoine traditionnel.

Au fil du temps, la modernité s'est imposée, en remettant en cause tout l'aspect traditionnel de la culture. L'impact de la modernité sur la société kanak s'est traduit par des frustrations aussi bien pour les adultes que pour les adolescents et les jeunes enfants.

De nos jours, les familles se sont adaptées aux commodités des biens matériels lesquels, reconnaissons-le, ont permis l'amélioration du niveau socioéducatif au sens le plus large.

Et pourtant, l'importance du mal être des jeunes se traduit par la difficulté à concilier les principes de la société traditionnelle avec ceux de la modernité. Certains jeunes des tribus perdent tous repères à l'arrivée dans la capitale, par la découverte d'un mode de vie nouveau : la cité est l'image de la facilité, de l'anonymat, de la liberté vis-à-vis des adultes et des coutumiers. Les messages que véhiculent les moyens de communication, ont un impact conséquent sur la violence des jeunes, qui se les approprient, les imitent, sans en posséder les éléments de distinction entre la réalité et la fiction.

En milieu urbain, l'éducation des enfants est concurrencée par de nouvelles préoccupations familiales notamment en matière d'emploi ; un « laisser aller » et un manque d'attention envers les jeunes sont en augmentation dans les foyers.

A la différence du milieu tribal où l'attention est davantage centrée sur le jeune et exercée par l'ensemble de la composante familiale et également par le fait de son appartenance clanique.

2.1.2 : L'évolution des formes familiales

Ces dernières décennies ont fait apparaître de profonds bouleversements dans les structures familiales coutumières.

La baisse des mariages, l'augmentation des divorces et de l'émergence des nouvelles formes de vie sociale (famille recomposée ou monoparentale) entraînent un déséquilibre incontesté chez les jeunes. Le modèle familial a évolué, l'esprit de famille au sens élargi, c'est-à-dire, parents, enfants, ascendants et collatéraux se raréfie, ce qui génère une absence de repères stabilisants pour le jeune.

Ainsi, plus spécialement en situation d'éclatement familial, de monoparentalité ou de recomposition familiale, on peut imaginer que les jeunes puissent développer un sentiment d'insécurité sur le plan affectif et vivent une fragilisation dans une construction positive.

Aux dires des acteurs professionnels, quelques jeunes franchissent le pas de dénoncer leur mal être aux membres de leurs familles. Il faut savoir que les enfants métissés de parents européens et océaniens, rencontrent pour certains, une difficulté particulière par le fait qu'ils ont du mal à se situer car ils n'ont pas été raccrochés à l'un des deux mondes. Cette absence de repère dans le positionnement est ressentie, dans l'enfance puis dans l'adolescence comme un rejet, une exclusion, une frustration générateurs du mal être.

De même, certains professionnels ont constaté que la tendance de la société occidentale à prôner le principe d'individualité avait pour conséquence de diminuer la cohésion sociale puisqu'il. En effet, le principe de la société traditionnelle prend racine dans la communauté où les jeunes s'identifient à cette appartenance.

Un groupe de jeune de la cité de Saint-Quentin : *« La société disperse la famille puisque aujourd'hui, elle se base sur l'argent et le travail au risque de l'exclusion. A Nouméa, nous remarquons que des hommes comptent sur l'argent pour survivre, alors que dans la tradition kanak, il suffit de cultiver la terre. »*. La société occidentale est bâtie sur l'individualisme et peut entraîner des conflits familiaux par le choc des cultures.

La vacance de certaines chefferies entrave toute éducation coutumière. Aussi le jeune est tiraillé entre son devoir du moment qui peut-être l'école ou le travail et sa vie coutumière, occasionnant encore une perte de repère identitaire.